

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit avril, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 8 avril 2022

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

**Présents :**

Edwige ZANCHI  
Cyrille ROLLIN  
Raymonde THESSANDIER  
Jean Jacques VAISSIER  
Béatrice CARTAYRADE  
Olivier PRAT  
Maryse BONNET  
Elisabeth BALADUC  
Jacqueline BORNE  
Jacques SERRAT  
Gille FRUTIERE  
Sabine RIVET  
Sylvie FENIES  
Guillaume POINAT  
Géraud MAZE  
Julien CHAMBON  
Audrey LAFARGE  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Mireille LEOTY  
Gérard VIOLLE  
Stéphanie SERIEIX

**Etaient représentés :**

Georges ALBESSARD ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN  
Geneviève RONGERE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,  
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,  
Bruno DUFAYET ayant donné pouvoir à Béatrice CARTAYRADE,  
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,

**Etaient excusés :**

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-04-14 / 5

**Budget Général de la commune : budget primitif 2022**

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2022 et propose à l'assemblée de l'approuver.

Le Conseil Municipal,

Ayant ouï le Maire en son exposé,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 06 avril 2022,

Après en avoir délibéré avec cinq voix contre (Alain DELASSAT, André BROUSSE, Mireille LEOTY, Gérard VIOLLE, Stéphanie SERIEIX) et 22 voix pour,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	22	0	5

**APPROUVE** le budget primitif 2022 de la commune qui s'équilibre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement comme suit :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses : 6 165 000,00 €

Recettes : 6 165 000,00 €

**Section d'Investissement**

Dépenses : 4 550 000,00 €

Recettes : 4 550 000,00 €

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**

**Au registre sont les signatures**

**A Mauriac, le 14 avril 2022**



Le Maire,

Edwige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 29/04/2022

Reçu en préfecture le 29/04/2022

Affiché le 29/04/2022

ID : 015-211501200-20220414-DEL20220414\_5-DE



## Commune de Mauriac

### BUDGET PRIMITIF 2022

#### Note Synthétique

(Article L 2313-1 du CGCT)

1-

Population totale : 3 716 habitants

2-

Budget guidé par la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour libérer une épargne suffisante.

Poursuite des études préalables aux investissements programmés tout en faisant face aux charges d'emprunt, au maintien des services à la population et à l'entretien du patrimoine communal.

3-

#### Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Résultat de l'exercice : 898 060,28 €

Résultats antérieurs reportés : 400 000,00 €

Résultat à affecter : 1 298 060,28 €

Solde d'exécution de la section d'investissement : 17 856,22 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : - 609,65 €

Besoin de financement : 0

Affectation de l'excédent de fonctionnement :

Recette de fonctionnement (002 résultat de fonctionnement reporté) : 898 060,28 €

Recette d'investissement (1068 excédents de fonctionnement capitalisés) : 400 000,00 €

4-

#### Ressources de fonctionnement :

##### Ressources fiscales 2022 (état 1259)

	Taux 2022	Bases prévisionnelles	Produits prévisionnels
Taxe foncière (bâti)	50,35	4 200 000	2 114 700
Taxe foncier	112,14	43 600	48 893
			<b>2 163 593 €</b>
Coefficient correcteur			<b>92 942 €</b>

Dotations 2022

Dotation forfaitaire	569 510
Dotation solidarité rurale bourg centre	295 614
Dotation solidarité rurale péréquation	73 072
Dotation solidarité rurale cible	137 007
Dotation nationale de péréquation	58 599
<b>Total</b>	<b>1 133 802 €</b>

## 5-

**Budget Primitif 2021****Fonctionnement : 6 165 000,00 €****Investissement : 4 550 000,00 €**

<b>Principaux indicateurs</b>	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	
002 résultat de fonctionnement reporté	898 060,28 €
73 impôts et taxes	3 346 491,00 €
74 dotations subventions	1 341 777,00 €
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
011 charges à caractère général	1 876 500,00 €
012 charges de personnel	2 080 000,00 €
023 virement à la section d'investissement	825 000,00 €
042 dotation aux amortissements	169 238,65 €
66 intérêts réglés à l'échéance	145 000,00 €
<b>Recettes d'investissement</b>	
001 solde d'exécution reporté	17 856,22 €
021 virement de la section de fonctionnement	825 000,00 €
040 opération d'ordre (amortissements)	169 238,65 €
10 FCTVA	200 000,00 €
10 excédent de fonctionnement capitalisé	400 000,00 €
13 subventions d'investissement (notifiées)	746 578,15 €
<b>Dépenses d'investissement</b>	
1641 emprunts (capital à rembourser)	765 000,00 €
21 immobilisations corporelles	589 544,18 €
23 constructions	1 369 052,79 €
23 installations, matériels et outillages	1 561 908,78 €

### **Budget annexe du lotissement de La Bessade**

Section de fonctionnement : 146 079,51 €

Section d'investissement : 105 278,00 €

### **Budget annexe du lotissement du val Saint Jean**

Section de fonctionnement : 42 700,00 €

Section d'investissement : 51 240,00 €

### **6-**

#### **Niveau des taux d'imposition 2022**

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 50,35 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 112,14 %

### **7-**

#### **Effectifs de la collectivité au 1<sup>er</sup> avril 2022**

Titulaires : 39

Détachement et disponibilité : 6

Contractuels : 10

Apprenti : 2

PEC : 1

Envoyé en préfecture le 29/04/2022

Reçu en préfecture le 29/04/2022

Affiché le 29/04/2022



ID : 015-211501200-20220414-DEL20220414\_5-DE